



HAL
open science

Du "bon" usage des ressources

François Mancebo

► **To cite this version:**

François Mancebo. Du "bon" usage des ressources. Du "bon" usages des ressources, 2007, France. halshs-00171591

HAL Id: halshs-00171591

<https://shs.hal.science/halshs-00171591>

Submitted on 12 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du "bon" usage des ressources.

François Mancebo
Professeur
UMR Pacte

Université Grenoble 1

Tél. 06.12.53.74.46

email francois.mancebo@ujf-grenoble.fr

webpage <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/membres/chercheurs/Mancebo.htm>

Résumé :

Nos sociétés compromettent de nombreuses manières l'environnement légué aux futures générations. L'une d'entre elles est la surexploitation des ressources de notre planète. Les solutions ne sont pas évidentes, car les ressources expriment des rapports de pouvoir non seulement avec la matière, mais aussi avec les hommes pour lesquels cette matière est un enjeu. Cette contribution tente d'éclairer les arbitrages en matière de gestion des ressources, à partir d'une réflexion sur la notion même de ressource.

Tout d'abord, la distinction entre ressources renouvelables et non-renouvelables ne va pas de soi. Les ressources renouvelables ne le sont pas à l'infini. Il existe toujours une limite ; celle de la vitesse de renouvellement. À l'inverse, la notion de ressource de non-renouvelable traduit une fausse idée d'irréversibilité : à l'échelle des temps géologiques le pétrole est, par exemple, tout à fait renouvelable. Cela signifie que réversibilité et irréversibilité se jouent à l'échelle de l'histoire de sociétés humaines et des possibilités la projection de l'homme dans l'avenir. L'inventaire des ressources est, en outre, évolutif. Un changement d'usage, un rapport nouveau à la matière, induit l'apparition de nouvelles ressources, la disparition d'autres devenues inutiles, des inflexions. Quel sens y a-t-il à préserver des ressources pour des générations futures, si nous ne pouvons déterminer celles qui seront indispensables ? Ne risque-t-on pas de préserver des biens qui demain ne serviront plus, quitte à détruire aujourd'hui, sans nous en rendre bien compte, ceux de demain ? Dit rapidement : à quoi serviraient des gisements de silex aujourd'hui ? Étrange posture qui prétend orienter le devenir de l'humanité d'une manière somme toute fort dirigiste. Enfin, tous les objets de l'environnement ne sont pas présents comme ressources. L'environnement, loin d'une transcendance s'imposant d'elle-même, est construit par les sociétés. Si les écosystèmes existent per se, avec leurs flux de matière, d'énergie et d'information plus ou moins régulés, l'environnement est la manifestation de la manière dont l'humanité négocie sa survie au sein de ces écosystèmes. L'Homme se fait une représentation des écosystèmes qu'il habite et la nomme "environnement" à partir d'usages : prélèvements (utilisation de l'air, des eaux, des minéraux), apports (pollution), modifications de structure (habitat, transports).

Les conditions d'une gestion réellement durable des ressources impliquent donc une approche à la fois écosystémique et territorialisée : processus relationnel où groupes sociaux et personnes se confrontent ou s'associent pour l'usage, sinon le contrôle, de ressources. Les catastrophes environnementales donnent un éclairage particulièrement intéressant pour comprendre ces processus, en ce qu'elles mettent en évidence les arbitrages en matière de gestion des ressources. L'analyse est menée à partir de deux cas à la fois proches et complémentaires : le déversement massif de composants cyanurés dans la rivière Tisza en Roumanie puis dans le Danube en 2000, la pollution des sols et de l'eau au voisinage du site des anciennes mines d'or de Salsigne en France.

DU "BON" USAGE DES RESSOURCES

Introduction

Les ressources ne sont pas données à l'homme par leur simple présence. D'une part, les différents objets de l'environnement ne peuvent exister comme ressources que si les sociétés possèdent les connaissances nécessaires en faire usage. Ainsi, le charbon n'a acquis valeur de ressource que lorsqu'on a découvert qu'il pouvait servir de combustible et qu'on l'a effectivement utilisé comme tel. Auparavant, il n'avait qu'une valeur négligeable comme ressource. D'autre part, l'inventaire des ressources est évolutif. Un changement d'usage, un rapport nouveau à la matière, induit l'apparition de nouvelles ressources, la disparition d'autres devenues inutiles ainsi que des inflexions. C'est ainsi que le charbon est devenu aujourd'hui la matière première de l'industrie chimique en Europe, mais n'est plus utilisé que marginalement pour le chauffage domestique.

Les faits ou des objets biologiques ou physiques avérés ne sont socialisés comme ressources que lorsque le compromis du moment s'y prête. Dans toutes les situations, on peut envisager d'autres agencements. Il convient, ainsi, de se méfier des discours qui consistent à "réparer la nature", "restaurer la nature", "remédier à la nature", voire "recréer la nature". Conception purement technicienne de l'action de l'homme sur l'environnement. Ainsi, quand on parle de restaurer la forêt méditerranéenne, de quelle forêt méditerranéenne parle-t-on ? La forêt tropicale qui existait il y a encore quelques milliers d'années, la forêt tempérée récente ? En Espagne, les écologistes politiques ont voulu préserver les garrigues du siècle dernier, qui représentent pourtant un stade de dégradation forestière fort avancée.

Certes, une société peut compromettre sa capacité à satisfaire les besoins de ses membres en surexploitant les ressources. Nombre d'entre nous vivons au-dessus des moyens de la planète, notamment en ce qui concerne la consommation d'énergie. Cependant, tout type de développement, même durable, entraîne inévitablement des modifications écosystémiques. On ne peut tout maintenir "en l'état". Ce n'est pas forcément un mal. Ainsi, du fait de l'activité humaine, une forêt peut fort bien être épuisée et clairsemée en un endroit tout en étant très dense en un autre. Tant mieux : l'hétérogénéité du couvert forestier est propice à une biodiversité plus importante (sites refuges, de nidation et d'alimentation diversifiées ; biotopes variés) et à une meilleure lutte contre l'érosion du sol.

Nos actions s'insèrent dans de vastes réseaux bio-physiques de causes et d'effets. Ceux-ci, loin de données intangibles, sont aussi des constructions sociales et comme telles souvent instrumentalisées, résultat d'intérêts contradictoires et variés. En quoi telle ou telle technique —stérilisation ou sélection des microorganismes utiles, hybridations, OGM, biotechnologies, lutte biologique, par exemple— est-elle naturelle ou non ? De sa validation comme "naturelle" dépendra sa légitimation puis son insertion dans le champ des pratiques du développement

I. Quelles ressources ?

On peut différencier entre ressources renouvelables et non-renouvelables selon les rapports, destructeurs ou non, qu'hommes et sociétés entretiennent en première approximation avec les objets de l'environnement auxquels ils ont accès. Mais les frontières ne sont pas aussi tranchées qu'elles le paraissent. De manière générale, les ressources renouvelables ne s'épuisent que si le

rythme de prélèvement ne dépasse pas la capacité de régénération et d'accroissement naturel. Mais comment l'estimer ? Il existe nombre de ressources pour lesquelles le caractère renouvelable ou non n'est pas évident à trancher. Tel est le cas des ressources forestières. Selon que l'on s'attache à la biodiversité, à la production de bois, à la dynamique paysagère ou à la qualité des sols les appréciations seront totalement différentes [Arnould P., Hotyat M., Simon L., 1997]. De plus, la notion de ressource de non-renouvelable traduit une fausse idée d'irréversibilité : à l'échelle des temps géologiques terrestres le pétrole est, par exemple, tout à fait renouvelable. L'irréversibilité ne se joue qu'à l'échelle de l'histoire humaine ou de la projection de l'homme dans l'avenir.

D'ailleurs, l'homme peut aussi produire des ressources non-renouvelables, en témoigne son rôle dans la formation des sols qui ont nécessités plusieurs millénaires [Soule J. D., Piper J. K., 1992]. Leur pollution par les déchets et l'activité industrielle est l'objet d'une prise de conscience récente : une vingtaine d'années tout au plus. Pourtant, le passif environnemental lié à ces activités est lourd. Le type de contamination, sa gravité et sa cause sont très variables : sites d'anciennes usines à gaz, des carrières reconverties en décharges, zones anciennes d'enfouissement des déchets ou encore des entrepôts de produits toxiques. Considérons la dépollution du site de Salsigne qui fait l'objet d'un programme de plusieurs dizaines de millions d'euros conduit par l'ADEME.

Salsigne, dans l'Aude, au pied de la Montagne Noire, est un site géologiquement très complexe qui comporte des accumulations de minéraux sulfurés contenant divers métaux [Barthélemy F., Legrand H., 1999]. De l'or y a été découvert en 1892 et exploité dès 1924. La mine de Salsigne comportait une exploitation à ciel ouvert et une exploitation souterraine. L'or, mais aussi l'argent, le cuivre, l'arsenic, le bismuth et le soufre y étaient extraits. Le procédé de traitement comportait deux parties : un traitement physique par concassage, broyage, puis différenciation des fragments, puis ceux-ci étaient traités par pyrométallurgie ou par cyanuration. Jusqu'en 1991 on a utilisé uniquement la pyrométallurgie, à part un intermède durant la dernière guerre. Mais le traitement par pyrométallurgie a laissé plusieurs millions de tonnes de haldes, résidus moins riches en or que le minerai mais en contenant encore un peu sous forme de sables faciles à retraiter par cyanuration. Des difficultés techniques et la chute des cours de l'or en 1990 ont conduit au dépôt de bilan de la société en 1992. Une unité de cyanuration des haldes a continué à fonctionner, mais la poursuite globale de l'activité était problématique. On craignait, déjà, que le site où subsistaient des quantités importantes de produits et déchets toxiques ne se trouve à l'abandon. En janvier 1993, la mine est reprise par la société Mine d'Or de Salsigne qui construit une nouvelle unité de cyanuration et de stockage des résidus, et l'État affecte plus de 15 millions d'euros au traitement de 60 000 tonnes de déchets. Mais la liquidation judiciaire de cette société est prononcée en 1996 et le problème des déchets reste posé.

Depuis, la DRIRE assume la responsabilité des travaux d'urgence sur le site et l'*Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques* (INERIS) est chargé de faire une étude de la pollution des sols. Elle a fait apparaître, sous le niveau du sol actuel, des épaisseurs de déchets impressionnantes, avec plus de 200 000 tonnes de résidus et 2 500 tonnes de scories ainsi que 13 000 tonnes de gypse arsénié, issu du traitement des gaz, dans le bâtiment de l'ancienne cyanuration. Ce bâtiment est d'ailleurs en ruine, une partie des murs ayant cédé sous le poids des déchets et le toit laisse passer la pluie sur la masse des déchets. Cela n'est qu'un petit aperçu du rapport de l'INERIS. La liste est loin d'être complète. Les activités exercées à Salsigne ont laissé de telles quantités de déchets qu'il est impossible d'en faire un inventaire complet car des masses importantes ne sont pas visibles ou très partiellement. La découverte récente de plus d'un million

de tonnes de scories et autres déchets enterrés est un exemple de la difficulté. Évidemment, dans de telles conditions, la pollution des sols est importante, avec de fortes teneurs en arsenic sur de grandes surfaces. Elle a pour origines la percolation des polluants dans le sol, entraînement par les eaux pluviales et les retombées des poussières émises dans l'atmosphère par les vents. Dans les cours d'eau, le niveau de 50 mg d'arsenic par litre est largement dépassé dans le Grésillou à son confluent avec l'Orbiel à Lastours et ce même niveau est souvent dépassé à Conques, y compris dans un puits communal. Enfin, les légumes cultivés sur des sols inondables en bordure de l'Orbiel ou arrosés avec de l'eau venant de l'Orbiel contiennent des teneurs anormales en métaux lourds et arsenic. La masse des déchets présents dans le site rend difficile le transfert vers une décharge adaptée. Celle de Bellegarde, près de Nîmes, ne peut recevoir plus de 100 000 tonnes par an. Les déchets présents à Salsigne devront y rester, certes en confinement, mais le site restera pollué très longtemps.

Même si toutes les situations ne présentent pas la gravité de Salsigne, le traitement des sites et sols pollués est devenu un problème environnemental majeur dans le Monde. D'autant plus que la terre, support de l'activité agricole, a toujours été plus ou moins disputée. Ainsi, en Europe, la diminution des meilleurs sols cultivables avec l'extension urbaine et l'épuisement des sols restants par l'agriculture intensive constitue un des problèmes majeurs. Par contre, aux États-Unis, l'extension des villes a fortement diminué la qualité des sols cultivables mais il reste suffisamment d'espace à cultiver et, pour l'instant, suffisamment de terres exploitables. Ici, c'est l'épuisement des sols en culture, avec modification de leur texture et de leur structure, ainsi que les usages intensifs totalement inappropriés aux écosystèmes, qui constituent le problème majeur. Les *dustbowls* du Midwest sont les stades ultimes de telles dégradations.

L'eau est l'autre exemple de ressource renouvelable profondément transformée par l'homme et devant faire l'objet d'une gestion attentive. Tout simplement parce que parler de l'eau c'est aussi parler d'urbanisme, d'agriculture, de stratégies industrielles, de logement, voire de culture ou d'éducation. Elle a toujours été un facteur clé du développement. Dans le passé, la pénurie ou la mauvaise qualité de l'eau touchait surtout les régions pauvres du globe. Cela continue à être le cas de manière de plus en plus aiguë, mais aujourd'hui tous les pays sont touchés du fait d'une consommation intensive. On constate une dégradation anthropique des ressources existantes d'une intensité telle qu'elle hypothèque la renouvelabilité de la ressource à moyen terme. La manière déplorable dont a été géré l'épisode de pollution cyanurée de la Tisza, principal affluent du Danube, illustre le propos.

La Tisza prend sa source en Ukraine où elle marque la frontière avec la Roumanie pendant 62 kilomètres. Elle parcourt ensuite la Hongrie et c'est en Yougoslavie près de Belgrade, à Titel, qu'elle rejoint le Danube. À partir de la Hongrie, la pente est très faible (1 à 2 cm/km). Elle coule paresseusement dans les conditions normales. Mais elle reçoit aussi l'eau des Carpates. Si la fonte des neiges est brutale, ce qui est fréquent, il y a d'immenses inondations au cours desquelles la Tisza s'étale en une véritable mer avec un débit de 2 000 à 3 000 m³/s. Le 30 janvier 2000, près de Baia Mare en Roumanie, près de 100 000 m³ d'eau polluée par du cyanure se sont échappés de l'usine AURUL (*Australian-Romanian joint company*) pour se déverser dans un petit ruisseau, puis dans la rivière Szamos et enfin dans la Tisza. Dans un premier temps, le gouvernement roumain a refusé de diffuser l'information et de reconnaître le désastre. Il ne le fit que sous la pression de la compagnie australienne. Pendant ce temps, la pollution s'est répandue en 11 à 12 jours. Cette pollution cyanhydrique a touché la Roumanie, mais également 500 kilomètres du fleuve en Hongrie et 100 kilomètres en Yougoslavie. Seule une centaine de kilomètres au nord de la haute Tisza hongroise ont été préservés. Les dégâts sont énormes.

Certains auteurs les comparent aux effets biologiques de Tchernobyl : toute faune et toute flore ont disparu en quelques minutes à l'arrivée des polluants. En sus des populations aquatiques, la faune et la flore aérienne, dépendantes du fleuve, ont été atteintes. Des milliers d'oiseaux, entre autres des goélands et des aigles, sont morts. Des experts ont tenté de repeupler immédiatement le fleuve à l'aide d'œufs et d'alevins, mais la tentative a été un échec. La chaîne alimentaire étant rompue, poissons et alevins mouraient de faim. Comment va se dérouler la régénération de la Tisza ? Il n'est pas possible à l'heure actuelle de donner de réponse. Les pronostics les plus favorables prévoient encore près de cinq ans pour un retour à la normale.

Ce cas montre l'unité fonctionnelle du bassin versant et l'extrême dépendance de tous les lieux le constituant. Il dévoile aussi sa fragilité. En tant que territoire, les dynamiques d'un bassin versant doivent être prises en compte dans l'urbanisation et dans les contraintes d'aménagement. L'ignorance, délibérée ou non, de ces exigences se solde tôt ou tard par des catastrophes majeures. Dès lors, le contrôle ou la possession de l'eau sont de nature fondamentalement politique car ils intéressent l'ensemble d'une collectivité. C'est une des raisons pour lesquelles les usages de l'eau sont si souvent objet de conflits. Ils fondent une histoire commune aux habitants du bassin versant car, du fait de la circulation amont-aval de l'eau et du partage de certains réservoirs souterrains. Il existe une interdépendance entre toutes ces populations : destin commun fait de heurts et de solidarités [Mancebo F., 2003].

II. Valeurs, représentations et conflits

Les ressources renouvelables sont donc des instruments de pouvoir au cœur de stratégies multiples. Elles expriment des rapports de pouvoir non seulement avec la matière, mais aussi avec les hommes pour lesquels cette matière est un enjeu. Les principaux usages de ces ressources sont l'appropriation, l'exploitation, l'habitation et la communication [Golledge R. G., Stimson R. J., 1997]. Le choix de privilégier telle ou telle dimension varie avec le contexte socio-économique et sociopolitique. Cela est encore plus crucial pour les ressources supposées non-renouvelables dont l'utilisation réduit de toute évidence, le stock dont disposeront les générations à venir. Le pétrole est significatif de cela. Pendant longtemps, les puissances industrielles ont eu un accès au pétrole sur la base de relations de sujétion. À partir du milieu des années soixante-dix, les pays-membres de l'OPEP ont contrôlé plus ou moins ce qu'il est convenu de nommer l'espace pétrolier, qui est aussi un *espace temporel*, par le jeu des prix et des quotas d'extraction. La ressource pétrolière est alors devenue une arme dans les relations internationales.

Une des caractéristiques premières des enjeux environnementaux est d'affecter des biens qui ne sont pas privatifs. En tant que supports de fonctions sans lesquelles le bien-être serait compromis (fonction d'épuration ou de régulation par exemple), ils entraînent des bénéfices que l'on ne peut réserver à une seule personne. L'appropriation des politiques environnementales par les sociétés joue sur les valeurs attribuées aux ressources, objet de multiples instrumentalisation puisque la définition des ressources par une société varie avec le temps et avec les circonstances. Il s'exprime, pour un objet du milieu érigé en ressource, par la répartition des différentes valeurs d'usage, d'option et d'existence. Le cas, complexe, de l'utilisation des boues d'épandage par

l'agriculture montre comment elle opère à la fois comme parasite et comme ressource en affectant alternativement ces boues de valeurs d'usage et d'option différentes, tout en les qualifiant de nuisances [Mancebo F., 2006].

Dans les années soixante-dix l'épandage agricole des boues urbaines était une pratique confidentielle entre l'exploitant d'une station d'épuration et des agriculteurs mettant à disposition leurs terres : opération à bénéfice mutuel. Cette pratique s'est progressivement organisée sous l'impulsion de l'ADEME et de l'*Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture* (APCA). En effet, une telle pratique semblait doublement conforme aux principes du développement durable. Elle générait une durabilité importée et exportée, les déchets urbains se transformant en ressources dans les espaces ruraux. Parallèlement, des bureaux d'études spécialisés dans l'épandage ont été créés. Dans les années quatre-vingt-dix, deux phénomènes modifient radicalement la situation [Dudkowski A., 2000] :

-Une production croissante de boues, liée notamment à la nouvelle réglementation européenne et nationale, qui impose des conditions plus sévères de traitement des eaux usées ;

-une multiplication des épandages réalisés dans l'urgence ou durant des périodes peu propices, qui génèrent de fortes nuisances olfactives, et suscitent des réactions hostiles.

Sous la pression du voisinage, certains agriculteurs finissent par refuser les boues. À une tout autre échelle, on assiste à des prises de position défavorables des acteurs de la filière agroalimentaire. Au premier rang desquels les distributeurs échaudés par la crise de la "*vache folle*" qui prennent prudemment des mesures restrictives ou d'interdiction. Mais les représentants professionnels agricoles réagissent en mettant en avant le service rendu à la société par l'agriculteur qui épand des boues. Dès lors, le Ministère de l'Environnement est obligé d'arbitrer par un décret et un arrêté qui tentent de clarifier le statut des boues, leurs conditions d'épandage et les garanties sanitaires et environnementales. La difficulté repose en ce que les boues relèvent autant du statut de déchet que de celui de matière fertilisante, d'où des dispositions parfois incohérentes et contradictoires. La publication de ces textes a lieu, de plus, en 1998 à un moment peu favorable :

-La crise dite de "la vache folle" accrédite l'idée que l'introduction dans la chaîne alimentaire d'éléments exogènes aux processus de production classiques présente un risque sanitaire.

-La controverse naissante au sujet des OGM entretient la confusion entre risque sanitaire (pour la santé) et risque environnemental (pour la diversité biologique). Il permet à l'agriculteur de se poser, non plus en tant que pollueur potentiel, mais en victime des fournisseurs et des donneurs d'ordre.

L'épandage des boues urbaines est alors interprété par le tout-venant à travers le prisme déformant de la peur. Les boues sont assimilées aux farines animales. La confusion est telle qu'apparaît une rumeur selon laquelle des boues d'épuration entreraient dans la composition de ces farines. En fait, les boues en question sont celles des stations d'équarrissage et non des boues urbaines. Enfin, l'intérêt financier de ces épandages, au lieu de constituer un argument positif, accroît encore la méfiance d'un public, qui oppose systématiquement intérêts sanitaires et intérêts économiques.

Les textes sont donc contestés dès leur publication. Pire, ils sont instrumentalisés. L'épandage des boues de dépollution devient un enjeu de négociation tant pour des propriétaires agricoles qui entendent remettre en cause le statut du fermage de leurs terres, du fait de l'atteinte supposée à leur valeur foncière résultant de l'usage des boues, que pour les représentants du monde agricole qui veulent limiter les contraintes environnementales qui pèsent sur eux, tout particulièrement l'assouplissement du *Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole*. Par ailleurs, la situation embarrasse fortement les collectivités locales, car l'élimination des boues de dépollution est de leur ressort. Elles ne savent plus qu'en faire et hésitent à investir dans une filière dont elles ne sont pas certaines de la pérennité. En ce qui concerne les risques réels, la plupart des prises de position (articles de presse, rapports de commissions parlementaires, cahiers des charges) ne s'appuient pas sur les données existantes. Ils n'agissent que comme caisse de résonance pour tel ou tel groupe de pression. Il n'est ainsi jamais fait mention des travaux réalisés, ni des négociations engagées, par le *Comité National sur l'Épandage des Boues*.

La question des alternatives à l'épandage des boues de dépollution est rarement intégrée par ceux qui prennent des positions hostiles, souvent résumées à une opposition caricaturale ville-campagne, tout simplement parce qu'elles ne se sentent pas concernées pour l'instant. Il y a fort à parier qu'elle s'imposera quand même tôt ou tard, car ce sont les populations urbaines, les plus opposées, qui sont aussi les plus productrices de boues par habitant. Il faudra bien en faire quelque chose à défaut de se noyer dedans. Rappelons que, pendant plus d'un siècle, les boues de dépollution parisiennes ont permis de faire pousser poireaux et carottes à Maison-Lafitte, alimentant la capitale en forts beaux produits sans que personne ne trouve à y redire. Rappelons également que depuis toujours les jardins familiaux étaient "fumés" avec les excréments familiaux sans que cela ne fasse sourciller qui que ce soit.

Dans cette affaire, le vrai risque est d'une tout autre nature. Celui, pour un élu local ou un service de l'État qui s'engage dans la voie de l'épandage agricole, de voir un jour sa responsabilité mise en cause. Celui, pour tout acteur de la filière agroalimentaire, de subir un mouvement de retrait des consommateurs, même en l'absence d'incidents réels. Enfin, risque social encouru par tout agriculteur qui épand des boues sur ses champs de d'être montrés du doigt dans un contexte où les pratiques des agriculteurs sont régulièrement mises en cause. Le caractère de ressource ou de nuisance de ces boues, et les valeurs qui leur sont affectées, sont déterminés par la peur.

Conclusions.

Tous les objets en interaction dans un écosystème ne sont pas présents comme ressources pour les sociétés qui y résident. Les choix effectués manifestent le mode d'appropriation de l'environnement et la manière dont il est intégré en retour par les sociétés. L'ensemble des objets, instaurés en ressources par l'usage qui en est fait, concrétise une lecture de l'environnement vue à travers l'action des individus d'une société.

Il existe une mise en tension permanente entre sociétés pour définir le "bon" milieu, et le "bon" usage de ses ressources. Cela fait apparaître de nombreuses instrumentalizations qui suscitent de nombreux conflits. Ils obligent les populations locales à établir des règles d'usage qui formalisent leur mode d'appropriation du milieu et leur appartenance territoriale.

Les conditions d'une organisation de l'espace réellement durable impliquent une approche à la fois écosystémique et territorialisée, dans laquelle les sociétés ne se contentent pas de subir ou de gérer leur environnement, mais l'investissent en retour de leurs valeurs. En conséquence, il est important d'inscrire les politiques de développement durable dans des territoires d'action pertinents et clairs.

Cela conduit à interroger l'émergence des structures de pouvoir au sein des sociétés et les stratégies d'acteurs. Il s'agit de thèmes finalement peu abordés dans les recherches actuelles sur le développement durable. C'est très dommage, car ils sont déterminants pour la compréhension de l'échec ou de la réussite de politiques relevant du développement durable. Examiner comment sont façonnées et institutionnalisées les expériences que les hommes font de ce qui les entoure, pour livrer une lecture du monde, oblige à interroger les inflexions dans les stratégies d'acteurs. Il s'agit d'analyser comment le réel est perçu, exprimé puis inséré dans des stratégies collectives.

Bibliographie

Arnould P., Hotyat M., Simon L., 1997, *Les forêts d'Europe*, Paris, Nathan.

Barthélemy F., Legrand H., 1999, *Rapport au Ministère de l'Environnement et au Secrétariat d'État à l'Industrie relatif à Salsigne (Aude)*, Mission d'Inspection Spécialisée de l'Environnement, Conseil Général des Ponts et Chaussées, Conseil Général des Mines, Paris.

Dudkowski A., 2000, "L'épandage agricole des boues de stations d'épuration d'eaux usées urbaines", n° 40, *Le Courrier de l'environnement*, INRA.

Golledge R. G., Stimson R.J., 1997, *Spatial behavior. A geographical perspective*, New York, Guilford Press.

Héran F., Zuideau B. éd., 2001, "Développement durable et territoires", *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 37, Paris, L'Harmattan.

Mäler K. G., 1990, " International Environmental Problems ", *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 6, n°1, p. 80-108.

Mancebo F., 2003, *Questions d'environnement pour l'aménagement et l'urbanisme*, Nantes, Editions du Temps, Nantes.

Mancebo F., 2006, *Le développement durable*, Collection U, Paris, Armand Colin.

Pearce D., Markandya A., Barbier E. B., 1989, *Blueprint for a Green Economy*, Earthscan Publication.

Soule J. D., Piper J. K., 1992, *Farming in Nature's Image, An Ecological Approach to Agriculture*, Chicago, Island Press.